



ADDITIF RECTIFICATIF N°005/ADD/CBK/2025

Portant modification de certaines dispositions de l'appel d'offres ci-après :

AONO N° 10/AONO/CBK/CIPM/2025 en procédure d'urgence pour la construction de la clôture de l'école publique G1 et G2 de Bikok-centre et AONO N°11/AONO/CBK/CIPM/2025 en procédure d'urgence pour l'opérationnalisation du Centre de Lecture et d'Animation Culturelle de la Commune de Bikok

La Mairie prend en compte ces observations et s'engage à se conformer aux exigences et les recommandations de l'Agence.

NB : La commission a tenu compte des observations et les recommandations de l'agence lors de l'ouverture des plis.

Fait à Bikok, le 25 NOV 2025

LE MAIRE



MEFOU Crésence Odette

AMPLIATIONS:

- DG/ARMP;
- GOUV/R-CENTRE
- PRÉFET/MAK;
- DDMAP/MAK
- PCIPM/CBK;
- SOUMISSIONNAIRE;
- ARCHIVES/CHRONO.